

REPUBLIQUE DU BURUNDI

**DISCOURS DE SON EXCELLENCE MONSIEUR LE
PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE SUR LES FUTURES
ETAPES DU PROCESSUS DE PAIX.**

(A l'intention des habitants des zones NGAGARA et CIITOKÉ).

BUJUMBURA, LE 27 AVRIL 1998

DISCOURS DE SON EXCELLENCE MONSIEUR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE SUR LES FUTURES ETAPES DU PROCESSUS DE PAIX.

Excellences Messieurs les Ministres,
Monsieur le Maire de la Ville de Bujumbura,
Messieurs les Responsables de la Sécurité en Mairie de
Bujumbura,
Messieurs les Chefs des zones NGAGARA et CIBITOKÉ,
Mesdames, Messieurs,

Depuis Juillet 1996, le Burundi s'est engagé dans une transition politique fondée sur le rétablissement de la paix et de la sécurité dans le pays.

Dès lors, la lutte contre les groupes criminels ainsi que la promotion du dialogue politique sont devenues les axes principaux de ce processus de paix.

Le résultat est aujourd'hui satisfaisant. Plusieurs endroits naguère troublés ont retrouvé le calme. Aussi, plusieurs réunions ou rencontres des partenaires politiques nationaux à l'intérieur comme à l'extérieur ont été organisés et ont contribué de manière décisive à une nette amélioration de l'environnement politique.

Cependant, une évolution plus efficiente du processus de paix serait atteinte si les actions déjà menées en faveur de la paix étaient complétées par la mise en œuvre d'une nouvelle étape fondée sur la vision commune de l'avenir du Burundi à savoir: le partenariat politique pour la paix entre le Gouvernement, l'Assemblée nationale, les partis politiques et la société civile.

Ce partenariat est motivée par trois idées forces.

En premier lieu, la paix est avant tout l'affaire des Burundais.

Il serait illusoire d'espérer que la paix viendra de l'extérieur, à Arusha, à Kampala ou ailleurs.

Aucune personne, aucun pays, aucune organisation ne connaît mieux les problèmes du Burundi que les Burundais eux-mêmes qui les vivent au quotidien, et par conséquent, une thérapie interne est la mieux appropriés. D'où l'idée d'un rassemblement intérieur avec pour objectif la restauration de la paix et la stabilisation du pays.

En deuxième lieu, la paix pour le Burundi doit être consolidée de l'intérieur.

Depuis le changement du 25 juillet 1996, le Gouvernement s'est engagé à rechercher la paix notamment par la voie du dialogue, y compris avec les factions armées. Ce processus doit continuer. Cependant, comme spécifié dans la déclaration des participants à la deuxième Table Ronde tenue à Gitega du 18 au 21 février 1998, le débat intérieur est le fondement du processus de paix, car sans base solide à l'intérieur, il n'y aura pas de paix véritable.

En troisième lieu, les institutions de l'Etat doivent converger dans la vision et la réalisation du processus de paix.

Personne n'a encore oublié le double langage et la paralysie fonctionnelle de l'État qui ont caractérisé le régime de la convention. Une pareille situation est en effet inévitable lorsque les institutions de l'État, les partis ou la société civile ne partagent pas un même projet de société et agissent en ordres dispersés. Ce sectarisme politique est de nature à compromettre des chances de restauration de la paix dans un pays en guerre comme le nôtre.

Il est un fait cependant, que tous les Burundais aspirent à la paix, que celle-ci n'a pas de parti, ni d'ethnie, et qu'aucune organisation ne peut en faire son patrimoine exclusif; elle est une.

Il est donc impérieux que tous ceux qui se déclarent favorables au processus de paix se rassemblent et s'entendent sur les mécanisme à mettre en œuvre pour restaurer la paix.

C'est dans cette perspective que le Gouvernement et l'Assemblée Nationale se trouvent en concertation pour définir ensemble les étapes futures du processus de paix.

Ce nouveau partenariat est fondé sur une saine collaboration et une convergence d'énergies dans la lutte commune pour la paix.

C'est ainsi que le Gouvernement et l'Assemblée Nationale se sont convenus de la création de deux instruments organiques de la transition:

- Un acte constitutionnel de transition,

- Une Plate-forme politique fixant les orientations générales dans la résolution des problèmes fondamentaux comme la sécurité, le génocide, la justice et l'impunité, la démocratie adaptée, la réhabilitation des sinistrés de guerre, le développement économique et social.

Si les deux instruments ont scellé ce nouveaux partenariat, la restructuration de l'Exécutif et de l'appareil législatif s'est avérée également indispensable pour donner la chance d'une meilleure collaboration et de stabilisation de l'État.

C'est ainsi que l'Assemblée Nationale sera élargie à d'autres personnalités issues des différentes forces politiques et sociales en vue d'une recomposition ouverte, moins suspecte et plus fonctionnelle.

La structure du Gouvernement va connaître également quelques changements de nature à le rendre plus crédible et plus rassembleur.

Il va de soi, ce partenariat en perspective ne concerne pas seulement le Gouvernement et l'Assemblée Nationale. Tous les partis politiques et les associations de la société civile sont également invités à se joindre à ce mouvement de rassemblement. Notre souci est en effet de créer une dynamique intérieure de telle sorte que tous les Burundais, les jeunes, les travailleurs, les employeurs, les jeunes, les vieux, etc., soient mobilisés pour l'aboutissement du processus de paix.

Le partenariat intérieur n'entre pas en contradiction avec la perspective de négociation à l'extérieur du Burundi. Il permet plutôt de dégager les voies d'approche et de définir une base concrète de ces négociations, dont la perspective reste ouverte.

Nous nous engageons par conséquent à rester à l'écoute de Burundais de l'extérieur qui voudraient se joindre à nous en vue de consolider le projet de restauration de la paix.

Comme nous l'avons indiqué au début, ce partenariat a été initié dans le but de créer un mouvement inclusif de rassemblement pour la paix.

C'est pourquoi nous invitons les Burundais à être rassurés à ne pas se laisser aller à des peurs injustifiées, et à voir dans ce partenariat, une option sérieuse pour la paix.

En matière de sécurité, le partenariat entre le Gouvernement, l'Assemblée Nationale et les associations de la société civile ne vont en aucune façon, remettre en cause les acquis d'aujourd'hui.

L'administration territoriale restera organisée de manière à ce que la trilogie Administration forces de sécurité - la population reste fonctionnelle dans le maintien de la paix et de la sécurité. Le combat contre l'ennemi de la paix doit continuer et même être renforcé.

L'ennemi de la paix est celui qui tue femmes et enfants, qui brûle, qui pille, c'est celui qui véhicule l'idéologie de génocide et de vengeance. Il sera combattu d'une manière exemplaire pour que les pleurs et les lamentations de notre peuple cessent et que la paix soit une réalité.

Nous ne laisserons à aucun parti, aucune association, à aucune personne la liberté de perturber ou faire reculer le combat contre les ennemis de la paix. Le Gouvernement ne relâchera pas non plus ses efforts de lutte contre l'idéologie de génocide et de vengeance.

Concernant les appréhensions de certains que le pouvoir risque de revenir aux mains des ennemis de la paix, nous voudrions apaiser les esprits des Burundais. Le processus de paix sera mené dans la sérénité et sans précipitation. Par ailleurs, les Burundais devraient recommencer à se faire mutuellement confiance, et chaque personne devrait être jugée sur ses actes ou puni sur base des fautes commises.

Que personne ne soit encore victime de la méfiance qui a été exacerbée dans les esprits tout au long de la crise socio-politique que nous traversons.

Certains fonctionnaires de l'Etat ont des appréhensions. Nous voudrions ici apaiser leurs esprits. Excepté ceux qui se démissionneront parce qu'ils n'ont rien à faire, personne ne sera licencié à cause de la mise en œuvre du processus de paix.

Il y en a d'autres qui pensent que certains de ceux qui ont été associés dans la consolidation de la paix vont se dérober ou vont entretenir un double langage.

Le processus de paix ne date pas d'aujourd'hui, nous l'avons entamé depuis le 25 juillet 1996. Il y en a qui l'ont combattu depuis le début, mais il n'ont pas encore réussi à l'arrêter.

Actuellement, nous souhaiterions que tous qui pensent pouvoir contribuer à ce processus se regroupent et évitent de dispenser leurs énergies. Le processus est ouvert à tous les partis et à la société civile, personne n'est exclue. Si demain, quelqu'un se dérobe du processus ou ranime un esprit divisionniste, il ne l'empêchera pas de continuer.

Cependant, personne se sera forcé à adhérer à ce processus. En revanche, que personne ne s'en retire en prétextant qu'il avait été contraint d'y adhérer. S'il y a une personne qui hésite, qui ne se sente pas prêt ou qui voudrait d'abord le comprendre mieux, cela n'empêchera pas que le partenariat politique soit mise en route. S'il se résout à nous rejoindre, nous l'accueillerons à bras ouvert.

Mesdames, Messieurs,

Voilà brièvement décrite l'étape que nous allons entamer dans le processus de paix. Dans les jours qui viennent, ce projet sera mis en application.

Nous demandons à nos compatriotes de soutenir ce projet, il est le leur, il ne pourrait apporter du bien qu'à eux.

Nous rappelons en insistant aux Burundais qu'il doivent se défaire de cet esprit de toujours dénigrer les actions du Gouvernement ainsi que les autorités politiques. Que ceux qui ont des doléances les expriment dans le respect et la sérénité.

En terminant, nous voudrions sensiblement les Burinai sur le processus de paix. Si demain les Burundais montrent qu'ils peuvent apporter des solutions à nos problèmes, la communauté internationale nous respectera.

Mais, si nous persistons dans les querelles, la communauté internationale nous imposera leurs solutions alors qu'ils ne maîtrise pas nos problèmes.

Nous pensons de Notre part que les Burundais sont des hommes d'honneur, qui ont la maturité et l'intelligence requises pour résoudre leurs problèmes. Ce processus de paix sera l'occasion de nous débarrasser du déshonneur infligé par la communauté internationale qui semble nous avoir sous-estimé. Nous aurons ainsi recouvré notre honneur.

JE VOUS REMERCIE.

DEAR GUESTS, MAY I ASK YOU TO LIFT YOUR GLASS AND DRINK TO THE CHEERS OF HIS EXCELLENCY MISTER KOFI ANNAN AND HIS WIFE, TO CHEERS OF THE UNITED NATIONS AND TO THE CHEERS OF ALL THE GUESTS HERE ASSEMBLED.

**LONG LIVE TO PEACE IN BURUNDI
LONG LIVE TO COOPERATION BETWEEN THE UNITED
NATIONS AND BURUNDI
LONG LIVE TO SOLIDARITY BETWEEN NATIONS.**

I THANK YOU VERY MUCH.